

Hauts-de-France, Pas-de-Calais  
Camiers  
rue du Vieux-Moulin

## Château du Rohart

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005261  
Date de l'enquête initiale : 2022  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : opération d'urgence  
Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : château

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 2001, AC, 282. Cadastre mis à jour le 30/12/2019.

### Historique

Le domaine du Rohart, aujourd'hui d'une superficie d'une douzaine d'hectares, forme un ensemble de milieux tourbeux (ruisseaux, mares, roselières, prairies tourbeuses, boisements...). Il est encadré à l'ouest par les dunes récentes et à l'est par les dunes anciennes appuyées sur les falaises calcaires du Crétacé. L'ensemble est intégré au système dunaire littoral de la Côte d'Opale.

Sur la [carte de Cassini](#) (1758) est représenté un étang portant le nom "du Roart" au nord du village de Camiers. Sur la carte de l'état-major (1820-1860), l'ensemble du domaine du Rohart est ouvert (couleur bleue indiquant une zone de prés).

En 1879, Armand du Campe de Rosamel (Paris, 1843- ?) fait édifier le château actuel au nord de l'étang du Roart, soit quelques années après son mariage (à Camiers en 1873\*) avec Cécile de Rocquigny (Marconne (Pas-de-Calais), 1851-Camiers, 1929) qui tenait ces terres de sa famille. En faisant abstraction du recensement manquant de 1891, sont pour la première fois recensés en 1896 au Rohart Armand de Rosamel, son épouse, leurs enfants (Marthe, Jeanne, Cécile, Camille), quatre domestiques. Un garde particulier laisse également deviner l'importance du domaine et sa densité giboyeuse.

Un extrait du journal *L'Avenir du Tarn* daté du 13 août 1886 éclaire les tensions qui traversent ce territoire en apparence vierge. On y lit : "Monsieur de Rosamel prévient les habitants de Camiers qu'il est défendu de passer sur ses propriétés à Camiers autre que dans les chemins dus ; il est aussi défendu aux marins de mettre des filets séchés sur les oyats [nom donné à diverses graminées traçantes, utilisées pour la fixation des dunes] et de déposer quoi que ce soit dans les dunes ; les chiens conduits à la mer seront tenus par une corde ; il est aussi défendu de faire des trous pour la chasse aux grisards, sous peine d'un procès-verbal." Ce passage, à première vue anecdotique, dit beaucoup de la logique d'appropriation du paysage portée par le châtelain du Rohart. Il confirme que le château s'inscrit dans un territoire fréquenté, parcouru par des marins, des chasseurs, des promeneurs — et non dans une nature vierge d'activités. La présence même du château génère alors des frictions : conflits d'usage, revendications implicites de propriété, voire affirmation d'un ordre social. La villégiature, ici, se veut aussi séparation.

Le château demeure dans la famille du Campe de Rosamel jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le domaine du Rohart est depuis 2000 la propriété de la commune de Camiers et est géré par le Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais depuis 2003. Attaqué par le mэрule, le château est menacé de destruction.

\*. Contrat de mariage reçu le 28 juillet 1873 par maître Buquet, notaire à Étaples.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

## Description

Le château du Rohart se présente comme une demeure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, typique de l'architecture domestique de villégiature alors en vogue sur le littoral picard et boulonnais. Il porte la date de 1879 en chiffres romains, inscrite dans un phylactère qui surmonte les armes du Campe de Rosamel et de Rocquigny du Fayel supportées par deux lions, placé en partie supérieure de la travée centrale du premier niveau.

Organisé selon un plan en rectangle allongé, l'édifice s'élève sur un étage carré surmonté d'un étage de comble. Il est flanqué de deux pavillons d'angle en léger retrait, eux-mêmes coiffés de toitures indépendantes. La composition de la façade principale, enduite en faux-appareil, est rythmée par neuf travées verticales, groupées symétriquement autour d'une travée centrale en très léger ressaut. Celle-ci est marquée par un chaînage d'angle en fausse pierre de taille, et couronnée par un fronton brisé percé d'une lucarne passante, soulignant ainsi l'axe de l'entrée principale. Cette disposition manifeste une volonté de hiérarchisation classique. Les baies du rez-de-chaussée et de l'étage sont légèrement cintrées et disposent d'encadrements moulurés, exprimant une recherche décorative discrète. Les volets pleins, aujourd'hui clos, rappellent le caractère saisonnier de l'occupation initiale.

Les élévations latérales et les pavillons sont traités de façon plus sobre mais reprennent le vocabulaire du corps principal : murs enduits (faux appareil), chaînages d'angle en brique apparente et corniche soulignée par un larmier et une frise en brique, disposée en épi. La toiture est couverte en ardoise, à croupe brisée sur le corps central, et en toit en pavillon sur les pavillon latéraux. Elle est percée de lucarnes à fronton triangulaire, amorties d'une pointe de faitage en plomb ou zinc. L'élévation postérieure est traitée dans un parti-pris de grande simplicité, contrastant de fait avec l'élégance de l'élévation antérieure (travée centrale sans ressaut, sans chaînages d'angle, sans fronton brisé - chaînages d'angle en brique et non en faux appareil de pierre...).

Le château est précédé d'une cour d'honneur encadrée de communs bas, construits dans le même esprit, dont les portes en anse de panier et les bandeaux de brique confirment l'unité stylistique de l'ensemble.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

## Typologies et état de conservation

État de conservation : menacé

## Statut, intérêt et protection

Attaqué structurellement par le mэрule, le château du Rohart est condamné à une destruction prochaine.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents figurés

- **Plan d'une partie des communes de la Madeleine[-sous-Montreuil], Calotterie, St Josse, Cucq et Merlimont, formant une partie de la vallée de Canche... pour servir de base au nivellement...** [en ligne] par Jean-Louis-Marie Triplet, 23 décembre 1822. Plume, encre de Chine et aquarelle. H. : 65 cm ; L. 100 cm. (AD Pas-de-Calais ; série O, CPL2226).

### Périodiques

- **Vengeance électorale.** *L'Avenir du Tarn : journal de l'Union républicaine*, 13 août 1886 [en ligne]. BNF-Gallica : Archives départementales du Tarn, PER 203 (conservation physique)

## Liens web

- L'étang du Roart sur la Carte générale de la France établie sous la direction de César-François Cassini de Thury, 022 [Boulogne-sur-Mer], 16e feuille, 1758 [en ligne] (BNF, département Cartes et plans, GE FF-18595 (22). [consulté le 23/04/2025] : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095234h/f1.item.zoom>
- Plan d'une partie des communes de la Madeleine[-sous-Montreuil], Calotterie, St Josse, Cucq et Merlimont, formant une partie de la vallée de Canche.. [consulté le 29/04/2025] : <http://archivesenligne.pasdecalais.fr/v2/ark:/64297/69eb0b95b0fa6c69247ffb0e0e026816>
- Vengeance électorale. L'Avenir du Tarn : journal de l'Union républicaine, 13 août 1886. [consulté le 29/04/2025] : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53518876f/f1.item>
- Le château du Rohart à Camiers (Pas-de-Calais). [consulté le 29/04/2025] : <https://avantlapree.hypotheses.org/54411>

## Illustrations



Vue du château du Rohart depuis son avenue.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200313NUCA



Vue générale du château du Rohart (élévation antérieure) depuis la grille de la cour (vue prise depuis l'est).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200314NUCA



Vue générale du château du Rohart (élévation antérieure) prise depuis l'est.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200315NUCA



Détail de la date portée (1879 en chiffres romains) et des armoiries de ses commanditaires (du Campe de Rosamel et de France) scellée sur le haut de la porte d'entrée (élévation antérieure).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200319NUCA



Remise des voitures dans la cour (élévation antérieure, vue prise depuis le sud).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200321NUCA



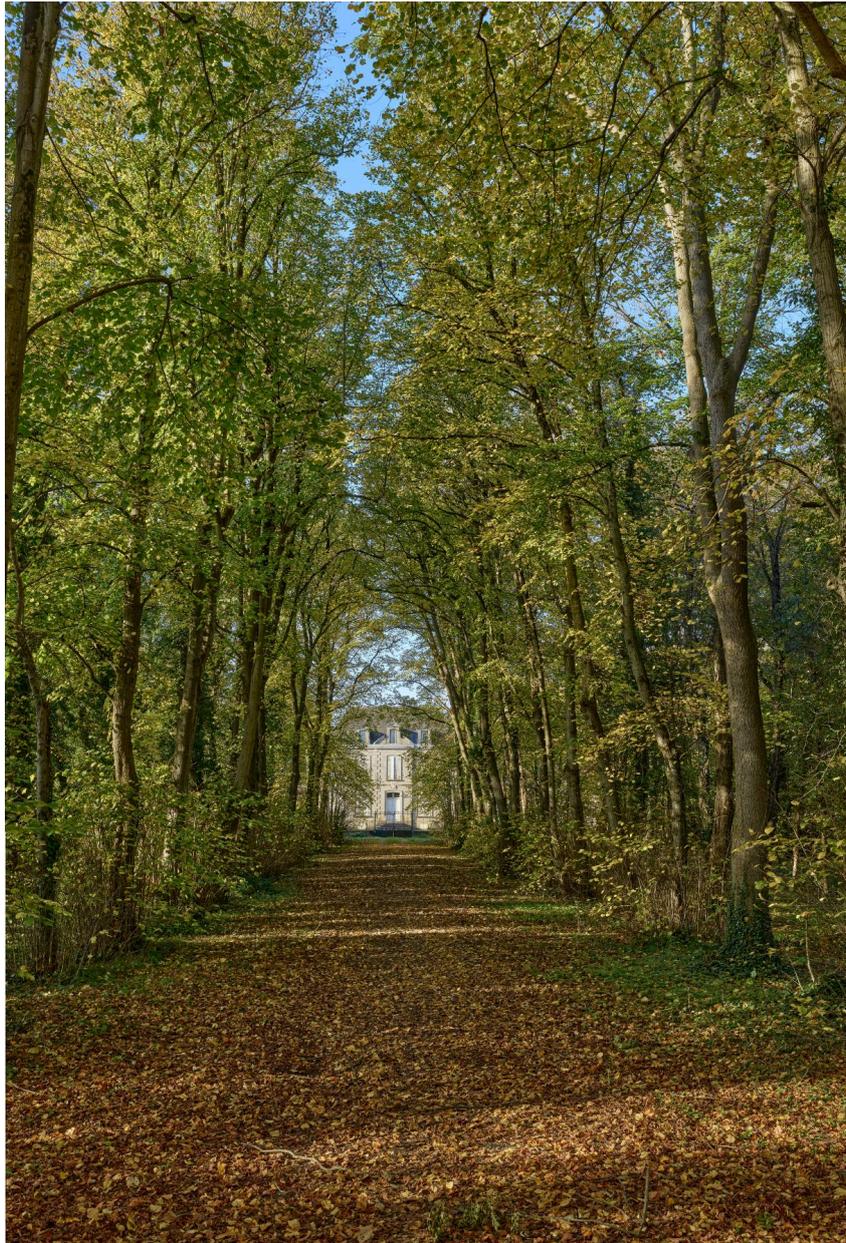
Remise des voitures dans la cour (élévation antérieure, vue prise depuis le sud-est).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200344NUCA



Vue générale de la façade  
postérieure du château du  
Rohart, prise depuis l'ouest.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20226200325NUCA

Auteur(s) du dossier : Karl-Michael Hoin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue du château du Rohart depuis son avenue.

IVR22\_20226200313NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du château du Rohart (élévation antérieure) depuis la grille de la cour (vue prise depuis l'est).

IVR22\_20226200314NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du château du Rohart (élévation antérieure) prise depuis l'est.

IVR22\_20226200315NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la date portée (1879 en chiffres romains) et des armoiries de ses commanditaires (du Campe de Rosamel et de France) scellée sur le haut de la porte d'entrée (élévation antérieure).

IVR22\_20226200319NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Remise des voitures dans la cour (élévation antérieure, vue prise depuis le sud).

IVR22\_20226200321NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Remise des voitures dans la cour (élévation antérieure, vue prise depuis le sud-est).

IVR22\_20226200344NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la façade postérieure du château du Rohart, prise depuis l'ouest.

IVR22\_20226200325NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation